

Commission de l'OMT pour l'Europe

Soixante-quatrième réunion
Zagreb (Croatie), 28 mai 2019
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

CEU/64/6
Madrid, mai 2019
Original : anglais

2019, Année de l'éducation, des compétences et de l'emploi Rapport sur l'Académie de l'OMT

Résumé

À sa cent huitième session tenue à Saint-Sébastien (Espagne), le Conseil exécutif a approuvé la Vision de la direction proposée par le Secrétaire général fixant des priorités et des objectifs clairs pour le programme de travail de l'Organisation de la période 2018-2019 [document A/22/10(II)].

Le présent document rappelle certains points stratégiques clés de l'OMT, expose les premiers résultats de la mise à exécution des priorités programmatiques et offre des éléments concernant la voie à suivre, en particulier en matière d'éducation et de formation, et l'Académie de l'OMT.

Dans le domaine de l'éducation, l'Académie de l'OMT a été lancée en mai 2018. Un Plan stratégique incluant des idées novatrices a été formulé afin de diversifier et de renforcer l'action de l'OMT en matière d'éducation et de formation au tourisme et d'associer à cette démarche tous les membres de l'OMT (publics, privés et universitaires). L'annexe I fournit la liste des activités réalisées par l'Académie de l'OMT en 2018. À l'annexe II figure la liste des activités de l'Académie de l'OMT réalisées en Europe en 2019 jusqu'à la date d'établissement du présent document ainsi que celles qui sont programmées d'ici à la fin de l'année.

I. **Éducation, compétences et emplois dans le tourisme, objectif clé sur la voie du Programme 2030**

1. Les principaux axes d'action du programme de travail 2018-2019 approuvés par les membres de l'OMT à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale sont en totale convergence avec la portée du Programme 2030 mettant le tourisme en première ligne du développement.
2. Il est devenu crucial de faire du tourisme une priorité d'action, ce qui passe par a) un renforcement des politiques et des structures de gouvernance, pour inscrire les stratégies de développement touristique durable à l'intérieur d'un cadre résilient et bien défini, et b) de meilleures politiques et institutions.
3. L'OMT doit être à la pointe de la création et des politiques du savoir, en guidant l'élaboration de politiques et de normes touristiques adéquates maximisant la valeur socioéconomique du secteur et réduisant à un minimum ses éventuels effets négatifs sur l'économie, la société et l'environnement.
4. Le tourisme peut être d'une grande utilité pour promouvoir et atteindre les grands jalons du Programme 2030, qui est un programme ambitieux. En effet, le tourisme est un secteur majeur de l'économie mondiale, et plus précisément du commerce international.

C'est aussi une source importante d'emplois et de richesse, pour les pays développés et en développement, à différents niveaux de compétences, pour des catégories de population souvent marginalisées comme les jeunes et les femmes et dans des régions où n'existent guère d'autres débouchés.

5. C'est pour ces raisons que le tourisme est largement reconnu comme un instrument utile au service de la réduction de la pauvreté : les emplois dans le secteur permettent d'obtenir des revenus et de l'expérience et, partant, contribuent à l'inclusion sociale et à l'épanouissement personnel. C'est aussi un moyen important de renforcer la durabilité à long terme et la compétitivité des destinations, en employant et en formant les populations locales et en injectant des revenus directement dans l'économie locale.
6. Le tourisme est un secteur structuré autour des personnes, qui s'appuie non seulement sur les compétences professionnelles de sa main-d'œuvre, mais aussi sur ses capacités relationnelles pour répondre aux attentes des voyageurs, demandeurs d'expériences de voyage de plus en plus variées. Il est important, aux fins de la planification du développement du capital humain dans le tourisme, d'avoir conscience également que les besoins du secteur en matière de capital humain en 2030 ne seront pas les mêmes qu'aujourd'hui. On verra apparaître dans le tourisme de nouveaux types d'entreprises, de produits, de services et de métiers réclamant d'autres types de compétences, de connaissances et de qualités personnelles. La satisfaction des nouvelles exigences va réclamer une action concertée de toutes les parties prenantes, acteurs publics, privés et universitaires ; aussi l'OMT accroît-elle ses efforts dans cette direction pour dégager les synergies voulues.

II. Priorités programmatiques

7. Les cinq priorités énoncées dans la Vision de la direction [document CE/108/5(b) rev.1] sont les suivantes :

Priorité 1. Vers un tourisme plus intelligent : innovation et transformation numérique

Priorité 2. Cultiver notre avantage comparatif : investissements et entrepreneuriat

Priorité 3. La création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité : éducation et emploi

Priorité 4. Renforcer la résilience et faciliter les voyages : sûreté, sécurité et fluidité des voyages

Priorité 5. Protéger notre patrimoine : durabilité sociale, culturelle et environnementale

8. Le présent document se concentre sur **la priorité 3, à savoir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité : éducation et emploi.**

Année de l'OMT de l'éducation, des compétences et de l'emploi

9. La progression des chiffres du tourisme offre un contexte privilégié pour que les parties prenantes s'assoient à la même table afin de travailler et d'avancer ensemble pour en accroître les retombées positives pour les personnes et les collectivités.
10. Les besoins en capital humain de demain dans le secteur du tourisme ne seront pas les mêmes qu'aujourd'hui.
11. Il nous faut investir et offrir des possibilités d'emploi de qualité dans le tourisme pour répondre aux exigences actuelles et futures du marché. Ce sera un facteur d'amélioration de la compétitivité et de la durabilité des destinations touristiques.
12. Le Secrétaire général de l'OMT a proclamé l'année 2019 « Année de l'OMT de l'éducation, des compétences et de l'emploi ».

Académie de l'OMT

13. L'un des piliers de cette priorité a été le changement d'image de la Fondation OMT.Thémis, créée il y a 20 ans, qui est devenue [l'Académie de l'OMT](#). Ce Département de l'éducation et de la formation est chargé de la réalisation de toutes les activités en matière d'éducation et de formation au programme de travail de l'OMT. Ces activités recouvrent notamment la création de centres internationaux et d'une plateforme d'éducation et de formation en ligne pour améliorer les programmes d'acquisition de compétences, d'éducation et de formation spécialisée.
14. Au cours de cette période de transition, l'Académie de l'OMT est très active, proposant des formations et des cours sur différents sujets (voir l'annexe I) : gestion durable des destinations, gouvernance au service du développement local, conception d'une stratégie de promotion, tourisme et économie circulaire, transformation numérique, etc.

Éducation dans le tourisme

15. Le renforcement des capacités des Membres en matière d'éducation dans le tourisme est l'un des axes de travail de l'Académie de l'OMT. Celle-ci proposera a) des cours *in situ* sur mesure adaptés aux besoins des États membres et via les centres internationaux associés à l'Académie de l'OMT – pôles mondiaux de formation de l'OMT – permettant à l'OMT d'avoir une offre permanente d'éducation et de formation à l'échelle mondiale, et b) des cours en ligne sur la plateforme, en chantier actuellement, de l'Académie de l'OMT. Les enseignements sont et seront le résultat d'un travail de co-création avec d'éminents membres de l'OMT (privés comme universitaires). Les cours en ligne seront hébergés et mis en œuvre par des centres universitaires membres sur la plateforme de l'OMT, laquelle devrait être lancée en 2019.
16. L'amélioration de la durabilité et de la compétitivité des Membres grâce aux deux labels de qualité de l'OMT – programmes OMT.TedQual et OMT.Quest – est une priorité de l'Académie de l'OMT.

Création d'emplois

17. L'OMT entend aussi appuyer les Membres aux fins de l'élaboration de cadres et de politiques en faveur de la création d'emplois. Dans un premier temps, des groupes de travail actifs et solides sont constitués, réunissant toutes les parties prenantes du secteur, publiques et privées (entreprises de premier plan et centres universitaires), pour établir les besoins actuels du secteur et formuler, en y associant les départements opérationnels de l'OMT, des documents d'orientation et des contenus pour les formations et cours spécialisés qui seront dispensés par l'Académie de l'OMT.
18. Dans ce sens, l'OMT ira de l'avant dans l'étude de l'impact du tourisme sur l'emploi et le futur du travail dans le secteur. Comme demandé par les ministres du tourisme du G20 à leur huitième réunion en Argentine, l'OMT présentera un rapport sur ce sujet à leur neuvième réunion, au Japon, en octobre 2019.

Mise en valeur des talents et image de l'emploi dans le tourisme

19. Pour illustrer le travail de l'Organisation, on peut citer un séminaire régional au Moyen-Orient (Égypte) qui a débattu des politiques et des stratégies pour faire face aux grandes problématiques dans la région, notamment a) créer des emplois de qualité et combler le déficit de travail décent, b) renforcer les compétences, c) stimuler l'emploi des jeunes et la participation des femmes au marché du travail dans le tourisme, et d) soutenir les micro- et petites et moyennes entreprises touristiques au profit de la croissance économique et de la création d'emplois.
20. Dans le but principalement d'encourager le resserrement des liens entre les Membres (publics, privés et universitaires) et de renforcer l'image du travail décent dans le tourisme, l'Académie de l'OMT a aussi organisé plusieurs séminaires nationaux sur la qualité de l'éducation dans le tourisme. Ces séminaires ont permis aux participants d'en savoir plus sur les normes de qualité du programme de certification OMT.TedQual pour

les programmes d'enseignement et de formation au tourisme et sur les expériences des uns et des autres dans ce domaine.

21. De plus, l'OMT se consacre activement à des initiatives de mise en valeur des talents qui seront lancées en 2019 : Plateforme de mise en valeur des talents, forums de mise en valeur des talents (dont une Journée sur les carrières pour les étudiants) et une Ligue mondiale des étudiants de tourisme, ainsi que des initiatives destinées à associer de plus près aux conférences de l'OMT tous les principaux acteurs.
22. À cet égard, l'OMT étudie la possibilité de proposer des cours en ligne sur l'innovation dans le tourisme pour promouvoir le renforcement des capacités dans le tourisme, en collaboration avec IE Business School.

III. Priorités programmatiques

23. Le programme d'activités de l'Organisation dans la région est structuré autour de cinq objectifs stratégiques :
 - Priorité 1. Vers un tourisme plus intelligent : innovation et transformation numérique
 - Priorité 2. Cultiver notre avantage comparatif : investissements et entrepreneuriat
 - Priorité 3. La création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité : éducation et emploi
 - Priorité 4. Renforcer la résilience et faciliter les voyages : sûreté, sécurité et fluidité des voyages
 - Priorité 5. Protéger notre patrimoine : durabilité sociale, culturelle et environnementale
24. En outre, des activités statutaires et des visites officielles sont organisées afin de faire une place au tourisme parmi les priorités politiques.
25. Les annexes I et II offrent un résumé des activités réalisées en Europe par l'Académie de l'OMT en 2018-2019 depuis la dernière réunion de la Commission de l'OMT pour l'Europe qui s'est tenue à Prague (République tchèque), le 12 juin 2018, et des activités programmées jusqu'à la fin de l'année 2019 en application du programme général de travail de l'Organisation.